

LOMENER-PLOEMEUR

Anse du Stole

Dimanche 22 Septembre 2019

TROC & PUCES

Entrée gratuite

De 9h00 à 18h00

Ouvert aux professionnels - aux particuliers - aux associations

TARIFS

10€ les 2,50 mètres avec table

Renseignement : 06 65 09 41 37

B.O. Ploemeur 105 rue de la Villeneuve 56100 Lorient

Organisé par l'Association Basket Océan Ploemeur

Les réservations d'emplacements par téléphone ne sont retenues que pendant 8 jours, passé ce délai, la réservation n'est plus maintenue.

Indiquez votre adresse e-mail pour confirmer votre inscription

.....

Desiderata

Indiquez vos désirs au sujet de votre emplacement, nous essayerons, dans la mesure du possible, d'en tenir compte suivant la chronologie de votre inscription.

REGLEMENT

Article 1 : L'Association Basket Océan Ploemeur est organisatrice du Troc & Puces se tenant à l'anse du Stole à Lomener le dimanche 22 septembre 2019 de 9h à 18h. L'accueil des exposants débutera à 6h.

Article 2 : Les emplacements sont attribués par ordre chronologique d'inscription. L'exposant doit communiquer les renseignements demandés pour son inscription au registre de la manifestation et remplir l'attestation sur l'honneur jointe au bulletin d'inscription.

Article 3 : L'inscription sera effective après accord de la réservation et réception du chèque par le BOP (une confirmation d'inscription sera envoyé par mail à l'exposant).

Article 4 : Dès son arrivée, l'exposant s'installera à l'emplacement qui lui est attribué.

Article 5 : Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. Seul l'organisateur sera habilité à le faire si nécessaire.

Article 6 : Les objets exposés demeurent sous l'entière responsabilité du vendeur. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité. La vente d'armes, d'animaux ou de nourriture est interdite.

L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

Article 7 : Les places non occupées après 9h ne seront plus réservées et pourront être éventuellement attribuées à d'autres exposants. En cas d'impossibilité de venir, l'exposant devra aviser l'organisateur au plus tard une semaine avant le début du Troc & Puce, à défaut, les sommes versées resteront acquises à l'organisateur à titre d'indemnité.

Article 8 : Les objets invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur place à la fin de la journée. L'exposant s'engage donc à ramener les invendus ou les mettre en décharge. Tout pollueur identifié pourra être passible d'une amende délivrée par les autorités compétentes.

Article 9 : Tout exposant possèdera sur lui un papier prouvant son identité. L'organisation se réserve le droit de refuser ou d'exclure tout exposant pouvant entraîner des troubles lors de la manifestation sans qu'il puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Article 10 : Seule l'association organisatrice est autorisée à tenir une buvette et un stand de restauration.

Article 11 : La présence à cette manifestation implique l'acceptation du présent règlement.

M. Jean Baptiste LEIZOUR – 105 rue de la Villeneuve 56100 Lorient (accompagnés du chèque libellé à l'ordre du **Basket Océan Ploemeur**, ainsi que d'une **photocopie de votre pièce d'identité recto verso, obligatoire pour la prise en compte de l'inscription**).

Date limite d'inscription le vendredi 13 septembre 2019

Nom, Prénom : Profession :

Adresse complète :
..... Téléphone :

N° d'immatriculation (professionnels) :

N° pièce d'identité (Carte d'identité-passeport-permis de conduire-permis de séjour)
(1) :
Délivré(e) le...../...../.....Par le préfet de :

Votre adresse mail pour retour de confirmation d'inscription.
.....@.....

Longueur de l'emplacement désiré : 2,50 mètres minimum 10€ avec table (chaise à votre charge)

Nombre d'emplacement(s) : soit un coût de :.....€

Types d'objets proposés à la vente :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à m'y conformer.

Fait à le.....

Signature

(1) rayer la ou les mentions inutiles
.....

Attestation sur l'honneur (pour les particuliers)

(Obligatoire, elle sera jointe au registre destiné à la préfecture)

Je soussigné(e) : nom, prénom :
Né(e) le.....àdépart.....
Domicilié(e) adresse complète :

Déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à deux autres manifestations de même nature dans l'année civile.

Fait àle.....2019.

Signature